

**Conseil d'établissement**  
**6 mars 2023**

**5 membres représentants de l'administration**

Proviseur	Jean-Christophe ORAIN	<b>Présent</b>
Conseiller culturel adjoint	Vincent PERROT	<b>Présent</b>
Directrice 1 <sup>er</sup> degré	Alix MARTELLY	<b>Présente</b>
Gestionnaire	Morgane ANSQUER	<b>Présente</b>
CPE	Frédéric BOIRA	<b>Présent</b>
DRAFIN	Emmanuelle MAZIN	<b>Présent</b>

**5 membres représentants des usagers :**

<b>Titulaires</b>	<b>Emargement</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Emargement</b>
Parent – Carolina DEL CAMPO	<b>Présente</b>		
Parent – Margarita BENITO	<b>Présente</b>		
Parent – Monique MARTINEZ	<b>Présente</b>		
Elève – Paul ALTOBELLI	<b>Présent</b>		
Elève – Chloe MAÑAS		Andres CASTROSIN	<b>Présent</b>

**5 membres représentants des personnels :**

<b>Titulaires</b>	<b>Emargement</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Emargement</b>
Enseignant-Christophe BONNEFOY	<b>Présent</b>	Enseignant- François BOYER	
Enseignant – Adel TAYEB-PACHA	<b>Présent</b>	Enseignant– Claudia GRINVALDS	
Enseignant – Ségolène CASTILLE	<b>Présente</b>	Enseignant – Béatrice PROTARD	
Enseignant – Valérie KERAVEC	<b>Présente</b>	Enseignant – Nelly COSTE	
A.T.S. - Sabine VOTRON	<b>Présente</b>	-	

M. FRANÇOIS RALLE-ANDREOLI, Conseiller consulaire - **Présent**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h17

## **1. Approbation de l'ordre du jour**

*Ordre du jour*

- 1- Approbation du PV du dernier CE*
- 2- Approbation de l'ordre du jour*
- 3- Retour du conseil d'école du 2 mars*
- 4- Compte de résultat 2021-22*
- 5- Budget rectificatif 2022-23*
- 6- Règlement financier et frais de scolarité 2023-24*
- 7- Projet de Voyage théâtre à Mont-de-Marsan*
- 8- Questions et informations diverses*

Les représentants des enseignants demandent, compte tenu de l'actualité, si l'ordre du jour est modifié afin d'aborder la question du déconventionnement au cours du CE, avant les questions diverses.

Le proviseur confirme que cette question sera abordée à la suite des sujets d'ordre budgétaire.

0 abstention, 0 voix contre, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## **2. Approbation du compte-rendu du CE du 01/12/22**

Après lecture de modifications proposées à l'APAELEM et les représentants élus des enseignants, le compte rendu est soumis au vote.

0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement du 2 décembre est adopté à l'unanimité

## **3. Retour sur le conseil d'école du 2/3/23**

Mme Martelly fait part de la qualité de l'écoute et des échanges dans laquelle s'est déroulé ce conseil d'école. Cette remarque est confirmée par les enseignants, les parents et le chef d'établissement.

Ordre du jour :

- Les différents plans des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Présentation du calendrier scolaire
- Communication et campagne d'inscriptions
- Plan d'actions éco-école
- Présentations de projets et actions de classe

Soumis au Conseil d'établissement :

- Horaires scolaires : mercredi journée complète et vendredi demi-journée :

Mercredi ½ journée		Vendredi ½ journée	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupure milieu de semaine “petite journée”</li> <li>- Culture française</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte espagnol : pas d’activité mercredi PM</li> <li>- Mercredi PM enfants qui restent en extrasco fatigués</li> <li>- Hors activités extrasco mercredi : souvent récupérés par nourrices et grands parents</li> <li>- frein nouvelles familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine adapté au contexte espagnol</li> <li>- Attractif nouvelles familles</li> <li>- Parents qui finissent + tôt vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine longue pour les enfants</li> <li>- Plus de pause au milieu</li> </ul>
Le petit repos du mercredi peut aussi attirer certains parents espagnols.	Coût financier pour les parents. Incompréhension de certaines familles	Moins obligé de payer des extrascolaires car beaucoup de parents peuvent partir plus tôt le vendredi.	On perd notre spécificité française.

M. Orain organisera une consultation auprès des parents et des élèves.

- Campagne de publicité et prospectus
- 

*Nombres au 1er mars*

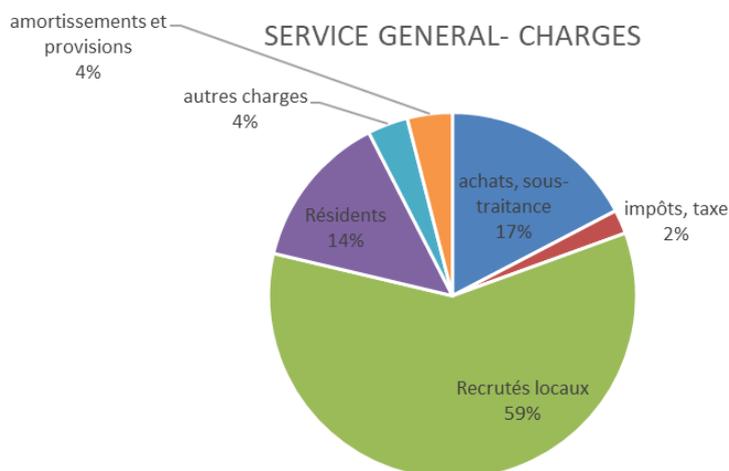
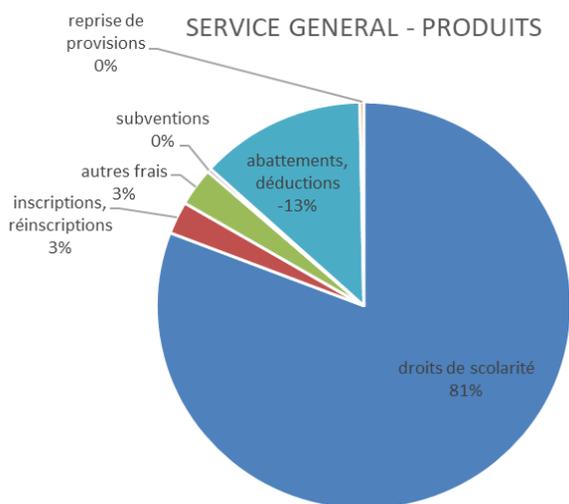
*1er et 2d degré*

*Inscriptions seulement (ni mobilités, ni départs)*

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Contacts	77 <i>total juin 241</i>	53 <i>total juin 191</i>	143*
Meet-visites	15 <i>total juin 40</i>	23 <i>total juin 62</i>	34
Inscrits	3 <i>total juin 65</i>	6 <i>total juin 45</i>	9 <i>21 attente DPI</i>

Les JPO se sont bien passées, ont été des moments heureux, de rencontres, avec les associations de parents et les membres du personnel. Nous espérons que tous les efforts mis dans les campagnes de communication et le temps passé avec les familles de prospectus se transformeront en inscriptions fermes !

## 4. Compte de résultats



### SERVICE GENERAL

CHARGES		PRODUITS	
<b>CHARGES</b>	<b>4.485.071</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>3.608.669</b>
achats, sous- traitance	777.060	droits de scolarité	3.936.580
impôts, taxe	94.845	inscriptions, réinscriptions	125.727
charges de personnel	3.275.929	autres frais	148.049
<i>RL</i>	<i>2.658.663</i>	subventions	14.351
<i>Résidents</i>	<i>617.266</i>	abattements, déductions	- 630.725
autres charges	159.554	reprise de provisions	14.687
amortissements et provisions	177.684		

### SERVICE SPECIAL RESTAURATION

CHARGES		PRODUITS	
<b>CHARGES</b>	<b>420.025</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>653.513</b>
achats, sous- traitance	339.480	frais de restauration	653.513
charges de personnel	80.545		

### SERVICE SPECIAL TRANSPORT

CHARGES		PRODUITS	
<b>CHARGES</b>	<b>10.059</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>-</b>
achats, sous- traitance	8.161	frais de transport	-
charges de personnel	1.898		

### SERVICE SPECIAL AES

CHARGES		PRODUITS	
<b>CHARGES</b>	<b>49.765</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>58.290</b>
achats, sous- traitance	47.867	frais d'AES	58.290
charges de personnel	1.898		

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4.964.921</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4.320.472</b>
	<b>- 644.449</b>		

La DRAFIN, Mme Mazin, informe que suite aux demandes des représentants des enseignants et de l'APAELM dans les Conseil d'établissement précédentes, la traçabilité de la cantine et des activités périscolaires a été ajoutée à la présentation.

Question enseignant : Pourquoi séparer lignes recrutés locaux et résidents ?

→ volonté de la part de l'établissement de le rendre lisible

Question élu M. Ralle-Andreoli quel serait le montant d'une année pleine avec une PRR à 100% ?

→ sur ce tableau, effectivement il y a 4 mois avec une PRR à 85% et le reste de l'année avec une PRR à 100%. Sur une année pleine, le montant de la différence entre 85% et 100% remontée de la participation à la rémunération des résidents (PRR) sera de l'ordre de 100 000 euros.

Question parents APAELM et enseignants : il y a une différence entre le bilan publié dans le rapport d'activité de la Mlf et le budget, comment s'explique-t-elle ?

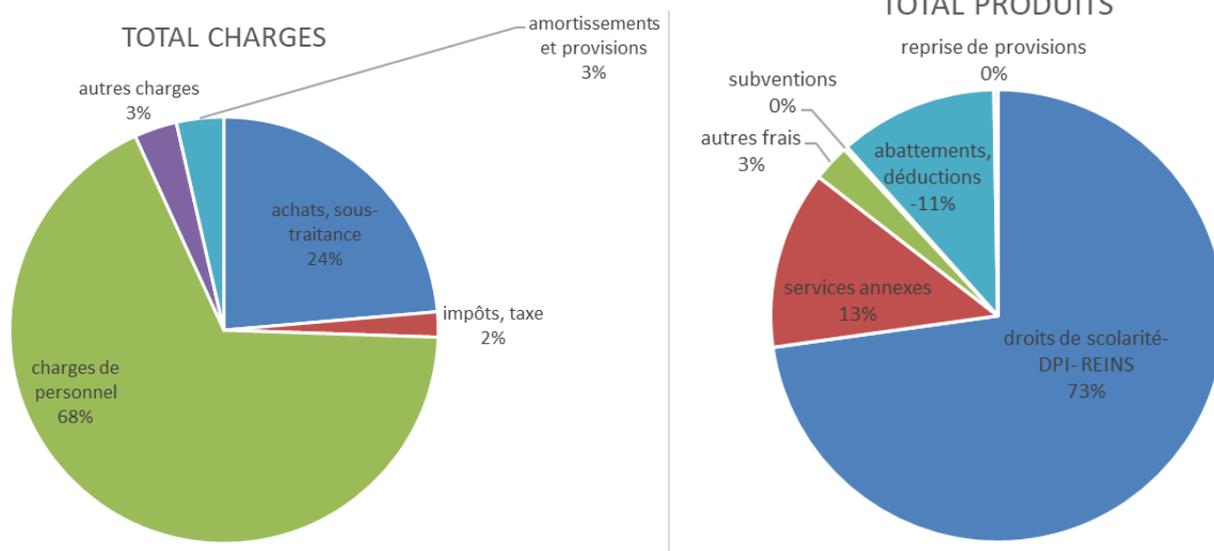
→ Il s'agit pour une part d'une erreur d'imputation d'une année d'exercice sur l'autre (première année de mise en place des frais de réinscription), et d'une subvention exceptionnelle de l'Etat français versée par l'AEFE pendant la crise sanitaire.

M. Ralle-Andreoli fait remarquer que dans un contexte de fort déficit, les termes du nouvel accord cadre prévoyant une remontée de la PRR à 100% ne fera qu'accentuer les difficultés de l'établissement . Il se dit surpris d'un tel accord dans ce contexte.

M. Perrot rappelle, d'une part que la subvention dont a bénéficié l'établissement était la plus importante du réseau espagnol, et précise par ailleurs que l'accord cadre est un "accord monde", avec de nombreux autres établissements hors de Villanueva concernés par cette convention.

<b>2020-2021</b>		<b>2021-2022</b>
Nombre d'élèves: 770		Nombre d'élèves: 750
	<b>Déficit enregistré</b>	
- 165.000€		- 644.000€
	Erreur d'affectation des DPI: 90.000€	
- 255.000€		- 554.000€
	Subvention exceptionnelle COVID AEFE	
- 405.000€		-554.000€
	<b>Différence: 149.000€</b>	

La différence s'explique par les 20 élèves en moins (environ 100.000€ + inflation très forte, en particulier sur l'énergie)



La question du déconventionnement est abordée. Le proviseur explique qu’il s’est entretenu de cette question avec des représentants de la direction générale de la Mlf le matin même au cours d’une réunion. Il s’agit d’une *réflexion* qui est engagée, entre les deux directions générales, Mlf et AEFÉ, mais en aucune manière des choses sont actées à ce stade.

Le directeur général, M. Jean-Marc Merriau, a tenu à faire figurer au rapport d’activité ce projet parce qu’il a été évoqué au sein des instances dirigeantes de la Mlf depuis 2021 et fait l’objet de discussions avec l’AEFE.

Mme Mazin rappelle que le déconventionnement est une décision politique portée par l’AEFE, la Mlf, la DGM, et le poste diplomatique. Si une telle décision était prise, des acteurs de terrain seraient missionnés. Il n’y a aucune décision politique de déconventionnement à ce jour. Ce projet est porté sur le rapport d’activité parce qu’il a été évoqué lors de l’assemblée générale de la Mlf qui a eu lieu il y a un mois. Ni la DRAFİN ni M. le Proviseur ne sont les acteurs de cette consultation et ne sont associés à ce projet à ce stade.

M. Bonnefoy précise que s’il s’agissait d’une réflexion, ce ne serait pas dans le rapport ; les élus des personnels auraient dû être prévenus. Le sentiment général est celui d’un projet porté dans leur dos, ils ont le sentiment d’être pris pour des “imbéciles”.

→ Question de M. Ralle-Andreoli. Qu’en est-il du reversement de la pension civile des personnels détachés en cas de déconventionnement ?

Madame Mazin précise. Actuellement, tout est pris en charge par l’établissement dans le cadre de la PRR. Les détachés ont à leur charge la part salariale, et il n’y a pas à ce jour de cotisation à titre patronale.

→ Intervention de M. Perrot

La perspective du déconventionnement des deux établissements Mlf d’Espagne, à savoir Alicante et Villanueva, a fait partie de la réflexion, comme hypothèse de travail, depuis la signature du nouvel accord cadre Mlf - AEFÉ. Mais le poste diplomatique n’a jamais été informé d’un processus de déconventionnement dans un cadre concerté avec la DGM, ni au cours de réunions Aefe-Mlf sur ce sujet, ni lors d’une récente rencontre avec le DG de la Mlf en marge des *Rencontres numériques* de Séville en janvier. La position du poste, s’il devait y avoir un déconventionnement, est de rappeler que cette décision aurait un impact sur l’ensemble du réseau. Si l’hypothèse était retenue, les personnels et les parents y seraient immédiatement associés.

M. l'ambassadeur se tient très informé de la situation et a demandé la préparation d'une note.

→ Question ALI : le mot "réflexion" n'apparaît pas dans le rapport, qui aurait commencé en 2021

M. le Proviseur fait part d'un entretien qu'il a eu avec le DG, qui a précisé qu'il souhaitait faire part dans le rapport d'activité de la réalité du travail mené par l'association et des réflexions au sein des instances de la Mlf sur ce point. La possibilité ayant été évoquée, il voulait qu'elle apparaisse dans le compte-rendu de ce rapport d'activité.

M. Ralle-Andreoli partage les remarques formulées par les parents et enseignants sur la façon de faire, et la confusion créée. D'autre part, il estime qu'il serait bon de faire un bilan de la situation des nombreux établissements du réseau qui ont été déconventionnés ces dernières années (qualité des enseignants, engagements vis-à-vis des personnels tenus). Cette volonté est interprétée comme un abandon, un désengagement de la part de la France dans un contexte où l'on compte 28 000 entreprises françaises sur le territoire espagnol, et des liens renforcés depuis le Brexit avec la France.

M. Bonnefoy souligne la contradiction entre l'énergie donnée pour recruter des élèves et l'effet qu'aurait une annonce de déconventionnement.

Il pointe également la difficulté dans laquelle sont mis les (ex)résidents, qui, avec les détachements limités à six ans, se retrouvent sans porte de sortie.

Les représentants de l'APAELM soulignent qu'il devrait y avoir un protocole pour un déconventionnement et que si celui-ci est effectué, le MLF devrait le communiquer. Les représentants des enseignants soulignent également qu'il y a un gros problème de communication.

## 5. Budget rectificatif 22-23

Prévision Recettes	
Droits de scolarité	
Droits de scolarité	4 169 070 €
Réductions	656 992 €
<b>Recettes nettes</b>	<b>3 512 077 €</b>
Services spéciaux	
Cantine, voyage, manuels, examens...	678 990 €
Transport	135 000 €
Déductions	- 6803,50 €
<b>Recettes nettes</b>	<b>807 186 €</b>
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>4 319 264 €</b>

Prévision Dépenses	
Autres	1 984 726 €
Masse salariale	3 124 306 €
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>5 109 032 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>- 789 768 €</b>

<b>Résultat prévisionnel / budget présenté au CE de juin 22 sur la base de 750 élèves</b>	<b>-647 932 €</b>
---	-------------------

La DBM montre un déficit qui sera un peu plus conséquent que prévu à cause d'une prévision d'effectifs trop optimiste.

M. Perrot rappelle que dans tous les établissements d'Espagne nous avons connu des erreurs de prévisions d'effectifs, notamment dues aux nombreux (nouveaux) départs pendant l'été. Cette nouvelle volatilité n'a pour l'instant pas d'explication trouvée.

M. le Proviseur et Mme Mazin rappellent qu'il y a une mutualisation, qui permet de faire face aux charges (prise en charge financière des pertes par la Mlf)

## 6. Règlement financier et frais de scolarité

Prévision d'évolution d'effectifs sur 5 ans :

	2023	2024	2025	2026	2027
PS	25	30	35	35	35
MS	19	28	33	38	38
GS	19	22	31	36	41
CP	30	22	25	33	38
CE1	37	33	25	27	35
CE2	49	40	35	27	29
CM1	49	50	42	37	29
CM2	54	50	52	44	39
6ème	56	55	50	52	44
5ème	57	56	55	50	52
4ème	61	57	56	55	50
3ème	62	61	57	56	55
2nde	61	62	61	57	56
1ère	49	61	62	61	57
Tle	60	49	61	62	61
	<b>688</b>	<b>676</b>	<b>680</b>	<b>670</b>	<b>659</b>

- L'établissement a connu une baisse brutale de ses effectifs, qui contraint fortement son équilibre financier depuis 2018.
- La faible attractivité de la maternelle affecte progressivement la pyramide des âges, avec une montée de cohortes à petits effectifs.
- L'effort mené pour retrouver de l'attractivité en maternelle devrait néanmoins stabiliser la jauge autour de 650 élèves.
- La Mlf consent à un effort financier très important chaque année pour permettre la continuité de notre activité, en compensant les pertes d'exploitation.
- L'établissement doit tendre vers un équilibre financier en intégrant la perte de 200 élèves en 5 ans (1.000.000€ de pertes en très peu de temps)

*Question parents APAELM -enseignants : Y a-t-il une volonté de zone pour communiquer ?*

C'est un axe du futur projet de zone. Il y a un site internet de zone (EFEP), encore peu connu, il faudrait une valorisation plus forte. Contrairement à d'autres zones, les lycées espagnols français ont toujours "fait réseau" dans le monde.

M. Ralle-Andreoli rappelle qu'il y a eu plusieurs campagnes de communication communes avec le LFM qui ont porté des fruits par le passé.

*Question M.Boira : À partir de quand est-on à l'équilibre ?*

Une formule permet de savoir précisément à partir de quand ouvrir une division est viable. L'établissement est calibré pour deux classes par niveau. Quel que soit le nombre, l'idée est de tendre vers l'équilibre (pas atteignable tout de suite, comblé par la Mlf).

#### Evolution des effectifs

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Prévision 2023
PS	54	54	63	43	40	35	31	45	41	48	37	34	24	17	18	25
MS	58	58	57	52	46	39	38	38	49	44	49	41	30	29	19	19
GS	57	60	59	58	53	51	44	47	41	54	46	47	34	38	30	19
CP	64	61	63	63	64	57	52	51	57	49	58	57	43	42	37	30
CE1	66	64	65	61	68	64	62	58	55	62	57	62	55	46	49	37
CE2	65	70	59	60	58	58	64	58	58	59	57	59	58	54	48	49
CM1	56	65	67	59	57	53	55	66	57	57	67	59	60	61	54	49
CM2	60	56	65	67	59	54	53	53	66	60	60	70	56	58	55	54
6EME	56	58	62	66	70	56	58	50	58	69	67	57	69	62	57	56
5EME	50	52	60	62	60	63	57	56	49	56	65	67	62	68	60	57
4EME	53	47	57	60	62	54	58	50	55	47	60	58	60	62	62	61
3EME	46	58	48	55	55	56	54	53	49	57	57	61	57	59	61	62
2NDE	52	43	58	43	51	48	50	50	53	53	60	54	60	52	43	61
1ERE	58	76	31	54	40	42	47	48	44	52	53	40	51	58	60	49
TLE	36	57	57	32	55	43	46	46	52	43	55	55	42	48	56	60
	<b>831</b>	<b>879</b>	<b>871</b>	<b>835</b>	<b>838</b>	<b>773</b>	<b>769</b>	<b>769</b>	<b>784</b>	<b>810</b>	<b>848</b>	<b>821</b>	<b>761</b>	<b>754</b>	<b>709</b>	<b>688</b>

#### Années Taux d'augmentation

2017-18	+1,44 %
2018-19	+1,96%
2019-20	+4%
2020-21	0%
2021-22	0% mais création droit réinscription 150 euros
2022-23	7%
2023-24	9%

- Un taux d'inflation supérieur à 6% en 2022 appelle une augmentation conséquente
- Les augmentations de 2018-2022 n'ont pas compensé la baisse des effectifs de la même période, un rattrapage est inévitable
- Dans un même temps, un effort sans précédent est conduit sur la réduction du nombre d'emplois (13 en deux

ans) pour adapter la structure aux effectifs et pour contracter la masse salariale

- La Mlf poursuit son effort de soutien de l'établissement en apportant de la trésorerie pour permettre son fonctionnement
  - L'établissement doit tendre vers un retour à l'équilibre
  - Nos frais de scolarité restent très inférieurs à ceux du LFM et de la plupart des concurrents
- Comparaison Molière / LFM :

	Frais scolarité Molière 2023-24		Frais scolarité LFM 23-24	Différence LFM / Molière	
	Pour tous	Avec 15% Villanueva	pour info.	Pour tous	Pour Villanueva
Maternelle	5706	4850	6334	+11,5 %	+ 27%
Elémentaire	5853	4975	5839	-	+15%
Collège	6191	5262	6822	+ 11%	+27%
Lycée	6382	5424	7250	+ 13,5%	+33%

Lien vers le règlement financier [ici](#)

*Question parent ALI : Pourquoi ne pas augmenter seulement de 6% comme l'inflation ? Est-ce le moment de faire une telle augmentation, et ne sera-t-elle pas contre productive par rapport aux efforts menés pour retrouver de l'attractivité ?*

→ Cette crainte est partagée par la direction. Il convient néanmoins de tendre progressivement vers un équilibre pour rattraper ce retard, on ne peut pas ne rien faire. La projection d'effectif est raisonnable, et permet de dire qu'il n'y aura probablement pas besoin d'une augmentation aussi forte l'année prochaine.

Mme Mazin rappelle que ce ne sont pas des choix faciles, qui sont portés par les parents et l'établissement (fermeture de 13 ETP), soutien de la Mlf.

*Question parent APAELM : le taux de naissance entre les années des enfants actuellement en fin de secondaire est plus élevé que les familles des enfants plus jeunes ; ne faudrait-il pas ouvrir des classes de secondaire et profiter de ces opportunités ?*

→ Engager l'établissement avec des ouvertures de classes qu'il va falloir assumer pendant des années n'est pas raisonnable. M. Orain salue le travail des enseignants qui acceptent dans les niveaux secondaires des classes chargées au-delà de 30 élèves pour répondre à la demande.

*Parent APAELM : Il faut continuer à penser à l'ouverture d'une crèche au sein de l'établissement*

A la demande des parents sur le niveau actuel de remontée des participations au financement de la Mlf, Mme mazin précise :

- 20-21: un forfait de 60 000€ + 102 477€= 162 477
- 21-22: un forfait de 60 000€ + 96 370 €= 156 370
- 22-23: il est prévu du même ordre d'idée qu'en 21-22

Elle souligne que le forfait sera réduit de moitié pour 23-24 (mesure d'accompagnement Mlf)

→ Question APAELM : on a l'impression d'avoir une visée à court terme : qu'en est-il ?

Mme Mazin explique la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur l'ensemble du réseau Espagne, avec :

- un volet sécuritaire et technique (avec Veritas), avec des actions à court, moyen, long terme
- un volet de rénovation (non sécuritaire), avec des éléments pour le lycée

Ce PPI, rendu récemment par le bureau *Veritas*, a été présenté au bureau exécutif de la Mlf. Mme Mazin espère pouvoir le présenter lors d'un prochain CE.

Mme Del Campo souligne que cela va en contradiction avec un éventuel déconventionnement.

M. Orain précise que quelle que soit l'issue de la réflexion sur un déconventionnement, il est important de continuer à maintenir et entretenir les bâtiments.

Présentation du règlement financier : il a été très légèrement modifié (ajout de frais qui n'y figuraient pas, de la garderie du matin)

*Les associations de parents s'opposent à cette augmentation de frais de scolarité.*

19h25: Mme Mazin quitte le CE

## 6. Examen d'un projet de voyage

Voyage "SHAKESPEARE ON STAGE"

Projet de voyage avec nuités au Festival "Shakespeare on Stage" de Mont de Marsan dans le cadre de concours de théâtre en anglais des collèges et Lycées de l'académie de Bordeaux du 13 au 17 juin 2023.

### Présentation du projet

Ce projet concerne un voyage collectif en France avec des élèves des classes de 4ème ce qui représente un effectif de 15 élèves (groupe théâtre). Ce voyage est organisé avec logement en famille d'accueil à Mont de Marsan, chez des élèves participants au concours de théâtre. Il est prévu un échange avec ces mêmes élèves en mars avec logement en famille d'accueil ici à Villanueva de la Cañada.

### Projet pédagogique:

Tout au long de l'année: Écriture, mise en scène, représentation d'une pièce de théâtre en anglais "Sherlock" par des élèves volontaires de l'atelier théâtre Drama Club. Compétences:

Travail sur la relation entre l'anglais écrit et oral, techniques théâtrales, travail sur la voix et la prononciation. Prise de confiance en soi.

Accueil des élèves acteurs de Mont de Marsan au mois de mai.

Initiation des élèves français à la radio

### Voyage de juin

Le but principal est de se confronter à une scène de théâtre et représenter cette pièce originale devant un large public de pairs ainsi que de voir plusieurs autres mises en scène. Il ancre dans le réel ce "drama club".

### Compétences:

Prendre confiance en soi, s'impliquer fortement dans un projet commun. Collaboration et coopération.

### Accompagnement:

15 élèves; 2 accompagnateurs

## Programme

<b>Mardi 13 juin :</b> Départ à 8 h de Villanueva de la Cañada et arrivée à Mont de Marsan. Découverte du théâtre Retour famille
<b>Mercredi 14 juin :</b> <b>Matin:</b> Scènes d'improvisation Déjeuner <b>Après-midi:</b> Découverte organisée du théâtre Picnic chez l'organisateur avec tous les acteurs impliqués dans l'échange Retour famille
<b>Jeudi 15 juin :</b> <b>Matin:</b> Improvisation Déjeuner <b>Après-midi:</b> Représentation théâtrale (x2) Retour famille
<b>Vendredi 17 juin :</b> <b>Matin:</b> Visite de la ville Déjeuner Après-midi, soirée -cérémonies des remises de prix retour en famille
<b>Samedi 18 juin :</b> Départ 9 h de Mont de Marsan, arrivée vers 20 h à Villanueva de la Cañada

Dépenses	
Transport (Bus)	300
Hébergement (et invitation picnic familles)	10
Repas	20
Assurance	Inclus
Accompagnateurs	30
Autres (sans définir)	25
<b>Total</b>	<b>385 €</b>

Mme Ansquer propose de remonter à 400€ pour disposer d'une marge (les prix sont ceux de l'année dernière et tous les devis actuels ne sont pas encore en notre possession). M. Orain rappelle que le fonds de solidarité est mobilisable.

Vote : 0 abstention, 0 voix contre, le projet est approuvé à l'unanimité

Mme Ansquer remercie l'ALI qui a fait un don à la caisse de solidarité suite au marché de Noël.

Comme annoncé au CE de septembre, la demande de contribution à la caisse de solidarité sera faite au retour des vacances d'avril. La demande de paramétrer la promesse de don au moment de l'inscription sur l'application Eduka a été faite. La campagne pour cette année va être menée de manière différente, au retour des vacances d'avril, pour ne pas créer de confusion entre la campagne de cette année et celle de l'année prochaine.

La caisse de solidarité peut être mobilisée pour tout frais (pas uniquement pour les voyages).

*Question enseignant : Y a-t-il beaucoup d'impayés ?*

→ Mme Ansquer répond. Il y a peu d'impayés, lorsqu'il y a des difficultés avec les familles il y a un dialogue, et un arrangement. La plupart des impayés de la période covid ont été recouverts. Actuellement cela concerne 4 à 5 familles avec qui le lycée poursuit le dialogue.

*Question de M. Ralle-Andreoli: Qu'en est-il de la différence entre les bourses accordées et les montants réels de frais de scolarité ?*

Le lycée assure le surcoût différentiel, et l'aefe remboursera la Mlf.

## **7. Travaux réalisés et à venir**

Reprise complète du plafond de la BCD et changement de l'éclairage

Reprise du joint d'étanchéité toit terrasse au dessus de la BCD

En intervenant sur l'étanchéité et les fissures, un "relookage" de la BCD a été conduit

Phase 2 des travaux programmés:

➔ Démolition de l'ensemble des brises soleil présents sur les parties latérales des bâtiment et reprise des façades

Résorption du problème sur les terrasses, piquage des façades, pose d'agrafes, reprise des enduits

Phase 1, réalisée :

Après un devis initial de 60 000 euros, et compte tenu de nouvelles priorités arrêtées en cours de chantier (faux plafonds notamment) pour une sécurisation du bâtiment, facture de 90 000 euros

Phase 1 "bis", réalisée au 1er trimestre :

Reprises du dernier faux plafond préau 9878 euros, imperméabilisation toit terrasse et reprise plafond BCD, 4138 euros

Phase 2, programmée :

Cette seconde phase de mise en sécurité a fait l'objet d'un chiffrage précis pour 80 297 euros, pour la démolition brises soleil et reprise des façades

Accès principal, programmé :

L'accès principal demande à être modifié pour permettre un accès pompiers (subvention sécurité AEFE de 70 000 euros confirmée en août dernier)

➔ Le mobilier scolaire va être progressivement remplacé. Une enveloppe de 50 000 euros y sera consacré 2023-24

M. Orain remercie le poste pour son accompagnement et Mme Ansquer qui tient toujours des devis actualisés pour répondre rapidement et précisément aux demandes de subventions.

## 8. Questions diverses

### Question enseignants :

*Question enseignants : Dans le rapport d'activité 2021/ 2022 de la MLF, nous pouvons lire que "La MLF souhaite enfin poursuivre son travail de déconventionnement des deux établissements conventionnés par l'AEFE : Alicante et Villanueva de la Cañada". Que pouvez-vous nous en dire?*

Question largement traitée en point 4 avec le compte de résultats.

*Question enseignants : Le lycée avait été audité plusieurs fois ces dernières années. Dans la situation économique actuelle, le lycée pourrait-il être une nouvelle fois audité ? Quels ont été les bilans des audits précédents ?*

→ Un audit a été mené en 18-19, Mme Mazin le recherche, il sera porté à la connaissance des membres du CE dès réception. Un audit sera effectué pour l'année 21-22 ; ce n'est pas une obligation, mais la MLF souhaite en faire un tous les trois ans.

*Question enseignants : Encore dans le rapport d'activité 2021/ 2022 de la MLF, il est noté un déficit de 644 449 € soit 478 874 € de déficit en plus sur l'année 2021-2022 justifié par une perte de 19 élèves. Cette perte de 19 élèves ne peut justifier ce nouveau déficit. Qu'en est-il exactement ?*

→ Mme Ansquer répond. Le compte financier 2020-21 fait apparaître une perte de 165.575,06. Mais comme le compte financier présenté en CE le 28/06/22 le précisait, sans une subvention exceptionnelle (de l'Etat français via l'AEFE) de 165 K€ et une recette de 90 K€ improprement inscrite en recette, le bilan aurait présenté un résultat de -405 000 € pour 20-21. La "perte" de 19 élèves explique en effet le reste.

### Question APAELM

1. Questions sans réponse d'après les PV précédents

a. Assurance de Continuité scolaire

*i. L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. Pourrait-on réévaluer cette possibilité ? Une autre piste serait d'impliquer la DRAFIN/MLF dans l'étude d'une assurance commune, et donc moins chère, au niveau du réseau espagnol.*

→ Proposition d'offres en cours avec les assurances AXA.

b. Budget

*i. Quelles mesures seront prises pour s'assurer qu'il n'y ait pas un déficit récurrent dans notre école?*

Réponse détaillée dans le point 6 de l'ordre du jour.

*ii. Le projet immobilier de l'école pour les années à venir, en accord avec la MLF, pourrait-il être présenté au prochain CE ?*

*iii. Un plan d'investissement triennal pourra-t-il être présenté au prochain CE, en accord avec la MLF?*

Réponse apportée avec le point 7 sur les travaux

*iv. En vue de la situation critique de la hausse exorbitante des prix de l'électricité et du gaz, nous aimerions savoir quelles sont les subventions exceptionnelles que l'AEFE et la MLF ont considérées afin d'aider notre établissement? S'il n'est pas possible de répondre à cette question maintenant, nous aimerions qu'elle le soit lors de la prochaine réunion du conseil.*

### *c. Calendrier*

*i. Quelles étaient les raisons du vote pour adopter le calendrier scolaire si tôt cette année ? (questions à poser au SCAC par M. le Proviseur).*

→ Il s'agit de la seule décision du chef d'établissement. Disposer d'un calendrier très tôt est important pour les futurs parents notamment.

### *2. Horaire hebdomadaire en primaire*

*a. Réflexion présentée en Conseil d'École du 2 mars 2023, transposant la demi-journée sans cours du mercredi après-midi au vendredi après-midi, prochaines actions*

→ Une consultation de la communauté de toute la communauté Molière

### *3. Budget*

*a. Pourriez-vous détailler la ligne budgétaire "droits de scolarité/services spéciaux" dans les recettes?*

*Nous ne comprenons pas pourquoi entre les exercices 2020-2021 et 2019-2020 cette ligne budgétaire a diminué de 175.629 eur alors que les frais de scolarité ont sensiblement augmenté et les recettes pour activités extra-scolaires ont redémarrées en 2020-2021 (malgré le départ de 19 élèves au sein de l'établissement, ce qui ne représente qu'environ 95.000 euros en moins) cf rapport d'activité réseau MLF-Monde.*

Réponse formulée auparavant à la même question des enseignants

*b. Le lycée avait été audité plusieurs fois ces dernières années. Quels ont été les bilans des audits précédents ?*

Réponse formulée auparavant à la même question des enseignants

*c. Considérer inclure dans le budget pour l'année prochaine un endroit (table et micro-onde) pour que les lycéens qui actuellement sortent manger en dehors de l'école puissent apporter leur propre nourriture et manger à l'intérieur, dans un endroit couvert.*

→ Projet d'aménagement d'une salle dédiée au lycéens avec micro onde en cours de réflexion

### *4. Déconventionnement*

*a. Que veut dire "poursuivre le travail de déconventionnement de l'établissement de Villanueva de la Cañada" écrit dans le Rapport annuel d'Activité et Financier 2021-2022 de la MLF (p. 23)?*

*i. Poursuivre signifie qu'on a déjà commencé; quand ce travail a-t-il démarré ?*

*ii. Quel délai est envisagé ?*

*iii. Quelles furent les premières actions ?*

*iv. Quelles entités sont impliquées au stade actuel ? (AEFE, SCAC, MLF, DRAFIN, Lycée)*

*v. Qui a été informé de ce processus de déconventionnement ?*

*b. Vers quel statut se dirige l'établissement ? La MLF a-t-elle l'intention de se défaire du Lycée ?*

*i. À l'heure actuelle, et depuis de fort nombreuses années, le Lycée Molière est un Établissement en Pleine Responsabilité (EPR) MLF Conventionné AEFE*

*ii. Son déconventionnement en fera un EPR MLF Partenaire AEFE (simplement homologué).*

*iii. La MLF envisage-t-elle de vendre l'établissement ? Quel (type de) repreneur ou quel modèle de gestion est envisagé ?*

*iv. En maintenant des liens avec la MLF, statut de Partenaire MLF Partenaire AEFE*

*v. Sans relation maintenue avec la MLF, statut de simple Partenaire AEFE*

*c. Qu'apporte la convention AEFE-MLF (niveau sièges) à l'établissement ?*

*d. Effets immédiats*

- i. Disparition du poste EEMCP2
- ii. Enseignants uniquement en contrats locaux
- iii. Personnels de Direction en contrats locaux
- iv. Moindre rotation ? (3-5 ans > indéfini)
- v. Continuité de l'accès aux volontaires en Service Civique ?

e. Quelles sont les projections sur les bénéficiaires et coûts à 3 ans suivant le statut envisagé ? Si nous étions seulement partenaire de la MLF ? Si nous n'étions pas partenaire MLF ?

## 5. Projet d'établissement

a. Obj 1.4 Création d'une infographie du règlement intérieur qui reprend les grands principes du règlement. Où en sommes-nous par rapport à cette infographie ?

→ Elle a été faite, elle devait être sur le site internet, avec le nouveau site c'est en attente, elle sera envoyée par Pronote aux parents.

b. Obj 2.5 Mise en place d'un club de lecture ouvert pour adultes (en soirée ou 1 samedi/mois). Quand envisagez-vous de réaliser cette activité ? Aura-t-elle besoin d'une aide extérieure pour être réalisée : France O'Si, associations de parents d'élèves ?

c. Obj 2.5 Ouverture d'un cine-club pour adultes avec une programmation en français - Quand envisagez-vous de réaliser cette activité ?

Aura-t-elle besoin d'une aide extérieure pour être réalisée : France O'Si, associations de parents d'élèves ?

→ Oui, à envisager, peut-être sous une forme similaire que celle des conférences ?

## Questions diverses ALI

### 1) Financier :

a. Quelle prévision pour les frais de scolarité 2023-24 ? (Point 6 à l'ordre du jour)

b. Frais de réinscription : montant et quand seront-ils facturés aux familles ? Nous demandons à nouveau à ce qu'ils soient déduits de la première facture de la prochaine année scolaire, une fois l'inscription des élèves confirmée, ainsi que l'exonération pour les élèves boursiers et la gratuité à partir du 3ème enfant.

c. Prévision des remises 2022-23 Eléments de réponse : (À l'identique, remise 15%, 3% et fratries)

d. Montant des remontées vers la MLF pour cette année 2022-23

e. Le Kolbe loue ses installations sportives (football) au prix de 35 euros/heure. Il nous semble urgent d'améliorer nos installations au Lycée, afin d'envisager la location des terrains aussi bien aux parents du lycée qu'à des clients externes (avec la mise en place d'une différenciation tarifaire au profit des parents du lycée).

### 2) Transport scolaire :

a. Combien d'élèves usagers du transport scolaire cette année ?

→ Trois lignes, et 67 usagers (61 pour 10 trajets hebdomadaires et 6 pour une moindre prestation)

b. Nous avons été informés que l'entreprise prestataire n'a pas facturé en temps et en heure les familles usagères. Des prélèvements bancaires de plusieurs mois ont été faits en une seule fois, mettant en difficulté la trésorerie de certaines familles. Si les termes du contrat prévoient que la facturation doit se faire tous les mois, il est inadmissible que le prestataire décide, de manière unilatérale, de facturer plusieurs mois d'un seul coup.

→ La facturation relève désormais de l'établissement, pas du prestataire. Un retard avec l'application de gestion EDUKA dans la mise en place de la facturation de ce service explique ce délai et l'agrégation de plusieurs mois. Cette situation est désormais régularisée et une facturation de la prestation est réalisée chaque mois.

3) *Plateforme EDUKA, en vue de la prochaine rentrée : les aménagements demandés, notamment la possibilité de contribuer à la Caisse de Solidarité dès la rentrée, seront-ils mis en place ?*

4) *Conseils et Commissions : lors du CE du 18 oct 2022, M. le Proviseur nous a annoncé la saisie des services juridiques afin de déterminer la répartition des sièges à pourvoir pour le Conseil de discipline lycée ( sièges). Qu'en est-il ?*

→ Retour du service juridique de l'AEFE sur ce sujet : La circulaire instances n°0732 du 21 juin 2022 précise au point 7.2 relatif à la composition du conseil de discipline que « les représentants des personnels et des parents d'élèves sont élus chaque année en leur sein par les membres titulaires et suppléants du conseil d'établissement appartenant à leur catégorie respective. » Il est donc nécessaire que les 6 représentants des parents d'élèves procèdent à une élection spécifique pour le conseil de discipline. La circulaire ne précise pas le mode de scrutin devant être retenu pour cette élection. Il semble toutefois cohérent de conserver le même mode de scrutin que pour les élections des représentants des parents d'élèves, à savoir la représentation proportionnelle au plus fort reste.

5) Déconventionnement du Lycée Molière : la MLF annonce, sur son dernier Rapport d'Activités, "la MLF souhaite enfin poursuivre son travail de déconventionnement des deux établissements conventionnés par l'AEFE : Alicante et Villanueva de la Cañada » (page 23). Nous regrettons de ne pas en avoir été informés, en tant que représentants des parents d'élèves, et demandons à ce que des explications claires et transparentes nous soient présentées quant à l'avenir de notre établissement.

Cette question a été largement traitée avec le point 4 à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,



Alix Martelly



Jean-Christophe ORAIN